

RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du conseil de quartier Miotte-Forges

Date de la réunion : Lundi 21 mars 2022

Belfort le : 12 avril 2022

Lieu : Maison de quartier municipale des Forges

Réf : DGADUST/DPVH/SB/2022-281

PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
 - Delphine MENTRÉ, Adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine
 - Jean-Marie-HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
 - Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale et Présidente du conseil de quartier par intérim
 - Bachir BOURESAS, Directeur du centre EPIDE de Belfort
-

DIFFUSION :

Rédactrice : Saskya BIO-TCHANÉ

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services

S/C de Madame Lucie IENCO, Directrice de la Communication

S/C de Monsieur Ludvic FROSSARD, Directeur de cabinet

- Les présents
 - Site Internet de la Ville
-

ORDRE DU JOUR:

1. Introduction par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort
 2. Travaux d'aménagements de l'espace public en 2022 par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 3. Budget participatif par Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 4. Résultat de la concertation relative à l'aménagement de la place de la République par Damien MESLOT, Maire de Belfort
-

(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).

5. **Extension du musée d'Art moderne Donation Maurice-Jardot par Delphine MENTRÉ, Adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 6. **Actualisation du calendrier des travaux de la digue de l'étang des Forges par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 7. **Présentation de l'EPIDE par Bachir BOURESAS, Directeur du centre**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 8. **Aménagement d'une boulangerie à l'angle de l'avenue Jean-Moulin et de la rue de la 5ème Division Blindée par Jean-Marie HEROZG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
 9. **Présentation du suivi des questions par Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier par intérim**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
10. **Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés**

Travaux d'aménagements de l'espace public en 2022

Question	Réponse
Quand sera rénovée l'avenue du Parc ?	La priorité a été donnée à l'avenue du Maréchal-Juin, au boulevards Henri-Dunant et Renaud-de-Bourgogne, qui sont de gros projets assurant la fluidité du trafic et une circulation optimale pour tous les modes de déplacements. Toutefois, la réfection de cette avenue est à l'étude.
Quel est le coût d'un passage charretier ?	Le coût s'élève à 2 500 €.
Y a-t-il un projet de création de rond-point entre l'avenue du Champ de Mars et l'avenue Jean-Moulin ?	Non, la Ville de Belfort n'a pas pour projet de réaliser cet aménagement.
Y a-t-il un projet de passerelle entre la rive droite de la Savoureuse et l'avenue Jean-Jaurès ?	Oui, un projet est à l'étude pour les mobilités douces au niveau de la rue de l'Égalité (cette même rue fait l'objet d'une réflexion sur sa mise en sens unique de circulation).

Résultat de la concertation relative à l'aménagement de la place de la République

Question	Réponse
Quelle sera la place accordée aux cyclistes sur la place ?	Ils pourront emprunter les chemins partagés avec les bus et les piétons et pourront circuler à l'arrière de la salle des Fêtes sur la chaussée.
Les arbres seront-ils abattus ?	Un audit sera réalisé afin de conserver les arbres en bon état, sur le même modèle que ce qui a été réalisé au square Émile-Lechten.

Extension du musée d'Art moderne Donation Maurice-Jardot

Question	Réponse
Quels sont les cofinancements sur le projet ?	Le Conseil régional subventionne le projet via le Contrat métropolitain à hauteur de 49%, la DRAC à hauteur de 20% et le Conseil départemental à hauteur de 4.5%, portant le reste à charge à environ 1 100 000 € pour la Ville de Belfort.
Quelles seront les possibilités de stationnement ?	Le projet s'appuie sur le stationnement existant mais propose la création de solutions de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, un accès pour le personnel et un accès aux bus scolaires via le parvis.

Présentation de l'EPIDE

Question	Réponse
Quelle est la proportion des filles et des garçons ?	L'EPIDE accueille 25% de filles et tente de diversifier son public, notamment grâce à l'extension des capacités d'hébergement.
Quel est le suivi réalisé par l'EPIDE après le départ de l'établissement et quel est le taux de réinsertion ?	Les jeunes sont suivis pendant 3 mois suite à leur départ de l'EPIDE. Le centre propose de sécuriser leur parcours de réinsertion par l'attribution de logements temporaires pour faciliter l'accès à un emploi. Le suivi peut également être prolongé en cas de besoin. Le taux de réinsertion est de 65%.

Aménagement d'une boulangerie à l'angle de l'avenue Jean-Moulin et de la rue de la 5^{ème} Division Blindée

Question/remarque	Réponse
Quelle enseigne s'installera ?	Il s'agit de la boulangerie Ange.
Que contiendra l'ancienne maison sur le site ?	Elle abritera les locaux administratifs.
Y a-t-il une amélioration du plan de circulation et de la sortie des véhicules depuis la	La configuration du site est complexe et porte de grosses contraintes (notamment le flux de circulation). Une petite amélioration pourra toutefois être

rue de la 5 ^{ème} Division Blindée ?	constatée.
Quelle est la date d'ouverture de la boulangerie ?	La boulangerie sera ouverte à l'automne.
Des places de stationnement sont-elles prévues ?	18 places de stationnement sont prévues.

11. Questions posées par les habitants

Service concerné	Question/remarque	Réponse
Mobilité, espaces publics	Demande d'aménagement d'une piste cyclable dans la rue de la 5 ^{ème} Division Blindée.	Les services étudieront cette demande.
	Affaissement du sol vers les jardins ouvriers dans la rue de la 5 ^{ème} Division Blindée.	Monsieur HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics s'est rendu sur place pour apprécier la situation.
	Demande d'installation d'un city stade au Parc à Ballons.	Madame HORLACHER, Présidente du conseil de quartier par intérim, se rendra sur place avec les demandeurs et les services techniques afin d'étudier cette proposition.
	Le canal de l'écluse sera-t-il rénové ?	La Ville a demandé à racheter le canal afin d'éviter la dégradation du site. Elle souhaite le mettre à découvert sur une partie.
	Demande de création d'une place de parking pour personne à mobilité réduite sur les hauts de la Miotte.	La demande sera transmise au service.
	Signalement d'excès de vitesse dans la rue Philippe-Grille.	Une opération de comptage des véhicules et des vitesses sera réalisée.
	Faubourg de Brisach : les passages piétons sont effacés.	Le signalement sera réalisé auprès du service.
	Signalement d'excès de vitesse dans la rue de la 5 ^{ème} Division Blindée.	Une opération de comptage des véhicules et des vitesses sera réalisée.
	Présence de boue sur le parcours de l'étang des Forges.	Un drainage sera demandé au service.
	Demande de dépôt de gravis au niveau de la passerelle en bois à l'étang des Forges.	La demande sera transmise au service.
Dysfonctionnements de l'éclairage des remparts qui longe la tour de la	La demande sera transmise au service.	

	Miotte.	
	Demande d'installation de barrières au niveau de la station de lavage de VTT pour empêcher les mésusages de l'équipement.	Des barrières ont déjà été installées pour sécuriser le site. La demande sera toutefois transmise aux services.
Cadre de vie	Les habitants n'apprécient pas les arbres plantés dans la rue de Marseille car ils sont très salissants.	La remarque sera transmise au service.
	Proposition d'aménager la friche de l'ancienne laiterie dans la continuité de l'étang des Forges (jardins, jeux pour enfants, espaces végétalisés.	La Ville de Belfort a vendu ces terrains à des promoteurs immobiliers et n'a donc plus la main pour engager de telles opérations.
	Demande d'entretien de la végétation présente sur les remparts.	La demande sera transmise au service.
Police municipale	Stationnements sauvages sur les espaces verts sur les hauts de la Miotte malgré l'installation de panneaux d'interdiction de stationner.	Le Maire demande à ce que les rondes de la Police municipale et des garde-champêtres soient augmentées sur le secteur.
Urbanisme	Demande d'information sur la destination de l'espace situé entre l'avenue du Parc à Ballon et la Promenade François-Mitterrand.	Territoire Habitat a racheté cette parcelle pour la construction de 30 logements chauffés à l'hydrogène.
	La zone entre la rue du Parc à Ballon et la promenade François-Mitterrand est-elle inondable ?	Elle est en zone inondable mais les terrains sont constructibles.

- ✓ 80 personnes étaient présentes dont 13 nouvelles personnes ;
- ✓ 33 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 8 questions posées par écrit.